

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 22 NOVEMBRE 1900

PRÉSIDÉE

PAR M. JULES LEMAITRE

DIRECTEUR



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC

INSTITUT
1900 — 23.

FONDATIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A la Supérieure du couvent des Ursulines, à Tinos,
Grèce.

Un prix de *quinze cents francs* :

A CHAMAGNE, *Adèle*, sœur *Magdeleine*, à Romoncourt,
Vosges.

Deux médailles de *mille francs* chacune :

A MADELMON, *Marceline*, à Sarran, *Corrèze* ;

A LE LUHERNE, *Marie-Louise*, à Pleucadeuc, *Morbihan.*

Dix-huit médailles de *cinq cents francs* chacune :

A BURTIN, *Constantin-Alfred*, à Gigny, *Jura* ;

A CLAMON, *Marguerite-Joséphine*, à Bagnols, *Gard* ;

A GEORGEOT, *Rose-Valentine*, à Culmont, *Haute-Marne* ;

A GERVAIS, *Marie*, à Saint-Denis, *Lozère* ;

- A GLAJEAN, *Marie-Joseph-Thérèse*, à Arzon, *Morbihan*;
A la dame veuve GOUDOT, à Ménil-en-Xaintois, *Vosges*;
A HERVOUET, *Émilie-Baptistine*, à Maisdon, *Loire-Inférieure* ;
A JEUNHOMME, *Claude*, à Condrieu, *Rhône* ;
A la dame veuve LANOIX, à Saint-Nicolas, *Manche* ;
A LEFEBVRE, *Jules-Hubert*, à Paris, *Seine* ;
A LERAY, *Marie*, à Pontorson, *Manche* ;
A LESTANDIE, *Alexandrine*, à Cahors, *Lot* ;
A MOUSSET, *Marie*, dite *Miette*, à Aurillac, *Cantal* ;
A PARIS, *Marie*, à Annecy, *Haute-Savoie* ;
A PICASE, *Marie*, à Paris, *Seine* ;
A TORDEUX, *Adélaïde*, à Briennon, *Yonne* ;
A VARILLET, *Célestin*, à Lonnes, *Charente* ;
A VAUTHIER, *Marie*, à Nancy, *Meurthe-et-Moselle*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné :

Un prix de *quinze cents francs* :

A ARNAL, *Pierre-Jean*, au Lignon, *Jura*.

Un prix de *mille francs* :

A MARTIN, *Lydie-Catherine-Adèle*, à Benest, *Charente*.

Treize médailles de *cinq cents francs* :

A BONNAUD, *Joseph-Pons*, à Meyrargues, *Bouches-du-Rhône* ;

- A la dame veuve BOUASSAYE, à Angers, *Maine-et-Loire* ;
A BOURGÈS, *Marie*, à Trédarzec, *Côtes-du-Nord* ;
A CHAIGNEAU, *Eugénie*, à Niort, *Deux-Sèvres* ;
A COCAIGN, *Barbe-Hortense*, à Roscoff, *Finistère* ;
A COMBES, *Marie*, au Caylar, *Hérault* ;
A CORNET, *Eugénie*, à Paris, *Seine* ;
A COEURDEVEY, *Émilie-Georgine*, à Chantenay-sur-Loire,
Loire-Inférieure ;
A FILACHET, *Marie-Joseph-Alix*, à Bernot, *Aisne* ;
A FRÈRE, *Anatole-Louis-Eugène*, à Ivry, *Seine* ;
A GUTTIN, *Rosalie*, à Lyon, *Rhône* ;
A la dame PELAT, à Caussignac, *Lozère* ;
A POINSOT, *Céline*, à Urville, *Aube*.

PRIX MARIE-LASNE.

Ces médailles, de *trois cents francs*, sont décernées :

- A ALLÉON, *Marguerite*, à Villeneuve-en-Marche, *Creuse* ;
A BELGRAND, *Gérard*, à Paris, *Seine* ;
A CAZALS, *Marie*, à Foix, *Ariège* ;
A CATHÉBRAS, *Marie-Anne*, à Langogne, *Lozère* ;
A GOUFFIN, *Denis-Auguste*, à Sévérac-le-Château, *Aveyron* ;
A FOUCHARD, *Marie-Louise*, à Rochefort-sur-Loire, *Maine-et-Loire*.
-

PRIX CAMILLE FAVRE

Ces prix, de la valeur de *cing cents francs*, sont attribués :

- A ASFAUX, *Henriette*, Calviac, *Lot* ;
A BLOND, *François*, à la Motte-Saint-Jean, *Saône-et-Loire* ;
A BOLLET, *Annette*, à Saint-Martin-du-Mont, *Ain* ;
A BONAVENTURE, *Eugénie*, à Aumont, *Lozère* ;
A BOLLANI, *Françoise*, à Saint-Denis, *Ile de la Réunion* ;
A BOULET, *Marie-Augustine*, à Marvejols, *Lozère* ;
A BOUSSAROQUES, *Catherine*, à Marcolès, *Cantal* ;
A CARNEL, *Marie*, à Granville, *Manche* ;
A CHAUMERLIAC, *Marguerite*, à Sainte-Marie-Lapanouze,
Corrèze ;
A CLAVEL, *Henriette-Adeline*, à Valencogne, *Isère* ;
A CORNUJÉOLS, *Sophie*, à Marvejols, *Lozère* ;
A DELHAYE, *Sylvie-Zoé*, à Paris, *Seine* ;
A DEVIERS, *Victorine*, à Cahors, *Lot* ;
A DRUAIS, *Maria*, à Paris, *Seine* ;
A ETCHEVERRY, *Marie*, à Bidart, *Basses-Pyrénées* ;
A FREYMUTH, *Joseph*, à Paris, *Seine* ;
A la dame FUDEZ, à Paris, *Seine* ;
A GRANDAUD, *Marie-Louise*, à Anais, *Charente* ;
A GUILLAUME, *Jeanne-Pauline*, à Douville, *Manche* ;
A LEMÉE, *Pauline-Désirée*, à Sucy, *Seine-et-Oise* ;
A MALLET, *Philomène*, à Chaudeyrac, *Lozère* ;
A MAZEL, *Marie-Sophie*, à Claurisse, *Lozère* ;
A PEZET, *Pauline*, à Cahors, *Lot* ;
A SIMONNOT, *Nathalie*, à Paris, *Seine* ;

A POMMIER, *Agnès*, Le Puy, *Haute-Loire* ;
A ROCHE, *Élisa*, à Salins, *Jura* ;
A TREILLE, *Jeanne-Marie*, à Bully, *Rhône*.

PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :
A LÉGER, *Marie*, à Sainte-Christine, *Maine-et-Loire*.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :
A WEBER, *Pierre*, à Paris, *Seine*.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est décerné :
A la dame veuve DOUBLET, à Paris, *Seine*.

PRIX ANONYME,

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :

A DESCHAMPS, *Clarisse*, à Druyes-les-Belles-Fontaines,
Yonne.

PRIX LETELLIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A BARBE, *Jean-François*, à Montmirey-le-Château, *Jura*.

PRIX LELEVAIN.

Trois prix, de *cinq cents francs* chacun, sont attribués :

A COQUINOT, *Hilaire-Louis-Hippolyte*, à Paris, *Seine* ;

A VARET, *Florentine*, à Paris, *Seine* ;

A VERBEKE, *Angéline*, à Paris, *Seine*.

PRIX ROBIN.

Un prix, de *cinq cents francs* est attribué :

A DESHAYES, *Camille*, à Levallois, *Seine*.

PRIX LANGE.

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont attribués :

A COMBES, *Jean-Louis*, à Lacaze, *Isère* ;

A CUXAC, *Léonard-Laurent*, à Montpellier, *Hérault* ;

A FRANKOUAL, *Julie*, à Gourdon, *Lot* ;

A JEANJEAN, *Clémence*, à Creissels, *Aveyron* ;

A MARTEL, *Joseph-Sylvain*, à Saint-André-de-Méouilles,
Basses-Alpes ;

A RICHARD, *Arsène-Christine*, à Orléans, *Loiret*.

PRIX PELTIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A GOURHANT, *Éloïse*, à Bégard, *Côtes-du-Nord*.

PRIX BOUTIGNY.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :

Aux époux NAOUR, à Saint-Gilles-les-Bois, *Côtes-du-Nord*.

PRIX LECOCQ-DUMESNIL.

Deux prix, de *quatre cents francs* chacun, sont décernés :

- A GENET, *Eugène-Jacques*, à La Bussière, *Vienne* ;
A VILLATTE, *Alexandre*, à Lavaveix-les-Mines, *Creuse*.
-

PRIX VARAT-LAROUSSE.

Un prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :

- A la dame CLERGET, à Ruaux, *Vosges*.

Seize médailles de *cinq cents francs* sont attribuées :

- A BOURDEL, *Alexandrine*, à Fiquefleur-Équainville, *Eure* ;
A la dame CAHAREL, au Theil, *Ille-et-Vilaine* ;
A la dame veuve CAPGRAS, à Moissac, *Tarn-et-Garonne* ;
A la dame veuve CAYROCHE, à Rieufort-de-Randon,
Lozère ;
A la dame veuve COLAS, à Saint-Léger-Vauban, *Yonne* ;
A la dame veuve GUILLET, à Houssay, *Mayenne* ;
A la dame veuve Lemaître, à Eps, *Pas-de-Calais* ;
A la dame MOISAN, aux Forges, *Morbihan* ;
A la dame MÉNAGER, à Lignièrès, *Loir-et-Cher* ;
A la dame veuve RAFFNER, à Laveline, *Vosges* ;
A la dame SENNAC, à Curemonte, *Corrèze* ;
A la dame veuve SOULACROUP, à Frajoles, *Lot* ;
A TOURNAL, *Hélène-Marguerite*, à Ceyras, *Hérault* ;

A TOUTAIN, *Séraphine*, au Mont-aux-Malades, *Seine-Inférieure*;

A la dame veuve VIEILLEDENT, à Saint-Jean-la-Fouilleuse, *Lozère*;

A la dame veuve VIVINIS, à Villers-la-Montagne, *Meurthe-et-Moselle*.

PRIX BUISSON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *mille francs* :

A PRIOUL, *Marie-Louise-Julienne-Joséphine*, à Fougères, *Ille-et-Vilaine*.

Cinq prix de *cinq cents francs* chacun :

A BEAUGÉ, *Émile-Édouard*, à Blois, *Loir-et-Cher* ;

A GORCE, *Antoinette*, dite *Caëte*, à Besançon, *Doubs* ;

A JARTON, *Antoine-Émilien*, à Ruelle, *Charente* ;

A la dame veuve LEVESQUE, à Angers, *Maine-et-Loire* ;

A la dame veuve MARTELLI, à Ghisonaccia, *Corse*.

PRIX SAVOURAT-THÉNARD.

L'Académie a décerné :

Un prix de *mille francs* :

A BEAUDET, *Marie-Louise*, à Chaudefontaine, *Marne*.

Neuf prix de *cinq cents francs* chacun :

- A BREUILLE, *Marie*, à Tauves, *Puy-de-Dôme* ;
A CARRIÈRE, *Charlotte*, à Toulouse, *Haute-Garonne* ;
A CHRISTOPHE, *Lucie*, à Paris, *Seine* ;
A DEBEAUVOIS, *Marie-Rose-Désirée*, à Boulogne, *Seine* ;
A GICQUEL, *Jeanne-Marie*, à Redon, *Ille-et-Vilaine* ;
A MARTIN, *Marie-Christine-Éléonore*, à Noyon, *Oise* ;
A MASSON, *Marie-Rosine*, à Paris, *Seine* ;
A RABOT, *Charles*, à La Rochelle, *Charente-Inférieure* ;
A THOMAS, *Marie-Eugénie*, à Penerf-en-Damgan, *Morbihan*.

PRIX BAUSA-GESSIOME.

Un prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné :

- A MÉRIEN, *Nathalie*, à Craon, *Mayenne*.

Deux médailles, de *cinq cents francs* chacune, sont attribuées :

- A BOYER, *Michel*, à Aurillac, *Lozère* ;
A l'abbé GUYON, à Lestre, *Morbihan*.

PRIX AGEMOGLU.

Quatre médailles, de *cinq cents francs* chacune, sont attribuées :

- A AMYOT, *Anais*, à Paris, *Seine* ;
A BIDENGER, *Hortense*, à Paris, *Seine* ;
A RAIBAUT, *Philippine*, à Sospel, *Alpes-Maritimes* ;
A THOMAS, *Marie-Antoinette*, à Asnières, *Seine*.
-

PRIX PÉROU.

Deux médailles, de *cinq cents francs* chacune, sont attribuées :

- A BERGÈS, *Anna*, à Fabas, *Haute-Garonne* ;
A PLOT, *Joséphine*, à Angers, *Maine-et-Loire*.
-

PRIX GRIFFAND.

Deux prix, de *quatre cents francs* chacun, sont attribués :

- A GAYMARD, *Hélène*, à Échirolles, *Isère* ;
A GOUDAL, *Maria*, à Marcillac, *Aveyron*.
-

PRIX BLOUET.

Deux prix, de *quatre cents francs* chacun, sont attribués :

- A BOURLEAUD, *Maria-Rosalie-Éléa*, à Vallon, *Ardèche* ;
Aux époux MONNET, à Roybon, *Isère*.
-

PRIX GABIOU-CHARRON.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné :

A JEAN, *Marie*, à Alzon, *Gard*.

PRIX GOUILLY-DUJARDIN.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné :

A CAMBON, *Antoinette*, à Vicdessos, *Ariège*.

PRIX SALOMON.

Ce prix, de la valeur de *trois cents francs*, est décerné :

A DUCLOY, *Henriette-Sophie-Émélie*, à Boulogne, *Pas-de-Calais*.
